

## Communiqué de presse

# Nicox : Résumé financier du deuxième trimestre 2024

- Le chiffre d'affaires du groupe Nicox s'élève à 1,6 millions d'euros (chiffre d'affaires net<sup>1</sup> de 1,0 million d'euros) pour le deuxième trimestre 2024
- Le Groupe Nicox dispose de 7,8 millions d'euros de trésorerie au 30 juin 2024, ce qui finance la Société à minima jusqu'à février 2025

18 juillet 2024 – publication à 7H30

Sophia Antipolis, France

**Nicox SA** (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), une société internationale spécialisée en ophtalmologie, publie aujourd'hui le chiffre d'affaires et la position de trésorerie de Nicox SA et de ses filiales (le « Groupe Nicox ») pour le deuxième trimestre 2024 et fourni une mise à jour sur ses activités clés.

« Nicox a maintenu sa dynamique de progrès au deuxième trimestre 2024, avec une levée de fonds réussie de 3,3 millions d'euros. Ce financement vient compléter les 3,0 millions d'euros de paiement initial reçu de notre partenaire KOWA en vertu de l'accord de licence pour le NCX 470 signé en février pour le Japon. Bénéficiant du soutien de notre partenaire chinois de longue date, Ocumension Therapeutics, désormais actionnaire principal de Nicox, la levée de fonds permet de financer la poursuite du développement de NCX 470 et étend notre trésorerie. Nicox dispose désormais d'une structure allégée axée sur NCX 470 et sur la finalisation de l'essai clinique de phase 3 Denali. Cet essai qui progresse comme anticipé, présente près de 95% des patients randomisés à ce jour et confirme que les premiers résultats sont toujours attendus au second semestre 2025. Notre situation financière renforcée nous permet de continuer à explorer des options stratégiques pour Nicox et de poursuivre les discussions de développement d'affaires concernant NCX 470 et d'autres candidats-médicaments. » a déclaré **Gavin Spencer, Directeur général de Nicox**. « Nous poursuivons notre dynamique de progrès en ce troisième trimestre 2024 avec la nomination de nos nouveaux administrateurs, Damian Marron, qui a été nommé Président du Conseil d'administration, et Marc Le Bozec. Tous deux apportent des expertises précieuses et complémentaires dans le contexte de nos discussions stratégiques. »

## Chiffre d'affaires et position de trésorerie pour le Groupe Nicox pour le deuxième trimestre 2024

- Le chiffre d'affaires du Groupe Nicox s'élève à 1,6 millions d'euros (chiffre d'affaires net<sup>1</sup> de 1,0 million d'euros, entièrement composé de redevances nettes) pour le deuxième trimestre 2024 contre 1,4 millions d'euros (chiffre d'affaires net<sup>1</sup> de 0,9 million d'euros, entièrement composé de redevances nettes) pour le deuxième trimestre 2023;
- Trésorerie de 7,8 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 et 9,1 millions d'euros au 31 mars 2024;
- Au 30 juin 2024, le Groupe Nicox avait une dette financière de 20,5 millions d'euros (entièrement due par Nicox SA), composée de 19,4 millions d'euros sous forme d'un accord

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires net provient du chiffre d'affaires issu de collaborations moins les paiements de redevances.  
[www.nicox.com](http://www.nicox.com)

de financement obligataire avec Kreos Capital (une filiale de BlackRock), et d'un crédit de 1,1 millions d'euros garanti par l'État français, accordé dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

La Société estime qu'elle est financée à minima jusqu'à février 2025, en se concentrant exclusivement sur le développement de NCX 470. Après le succès de son augmentation de capital achevée le 21 juin 2024, la Société continue d'évaluer toutes les options de financement non-dilutives et dilutives pour prolonger son horizon de trésorerie. En particulier, la Société poursuit activement plusieurs discussions de développement d'affaires, y compris la vente ou la licence de certains actifs, et explore de multiples autres options stratégiques qui pourraient faciliter le développement et la commercialisation de ses candidats-médicaments.

### Mise à jour Corporate

- Damian Marron, leader expérimenté en biotechnologie, a été nommé Président du Conseil d'administration de Nicox le 15 juillet, où il a également été rejoint par l'entrepreneur en sciences de la vie, Marc Le Bozec comme administrateur. Ces nominations font suite aux départs de Jean-François Labbé, ancien Président du conseil d'administration et de Les Kaplan, administrateur. Le Conseil d'administration inclut également Michele Garufi et Gavin Spencer comme administrateurs.
- Dans le cadre de la réduction des coûts précédemment annoncé, la Société a entamé une procédure de liquidation de sa filiale italienne, Nicox Research Institute.
- La Société a levé 3,3 millions d'euros de produit brut lors d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, qui s'est achevée le 21 juin 2024, à un prix de souscription de 0,25 euros.
- A la suite de la clôture de l'augmentation de capital, et conformément à la restructuration de la dette [annoncée](#) le 28 février 2024, la partie convertible de la dette principale de la Société, s'élevant à 3,3 millions d'euros, a été ajustée à un prix de conversion de 0,25 euros.

### Principales étapes à venir

- **Approbation et lancement de ZERVIAE en Chine par le partenaire de Nicox, Ocumension Therapeutics** : prévu en 2024.
- **Essai clinique de phase 3b Whistler, initié en décembre 2023, étudiant le double mécanisme d'action (oxyde nitrique et analogue de prostaglandines) de NCX 470 (bimatoprost grenod) dans la réduction de la PIO<sup>2</sup>** : les résultats sont actuellement attendus au premier trimestre 2025.
- **Essai clinique de phase 3 Denali évaluant le NCX 470 chez des patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire** : l'essai clinique Denali est randomisé à presque 95% et devrait générer les premiers résultats au second semestre 2025, sur la base des taux de recrutement actuels. L'achèvement du recrutement des patients aux Etats-Unis est prévu au 4e trimestre 2024.

La réalisation des étapes clés relatives à NCX 470 dépend de l'extension de l'horizon de trésorerie de la Société pour financer l'achèvement de ces activités.

## A propos de Nicox

---

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470 (bimatoprost grénod), un nouveau collyre bimatoprost donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIATE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIATE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et dans la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémo : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

## Couverture par les analystes

---

H.C. Wainwright & Co Yi Chen New York, Etats-Unis



*Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.*

## Contacts

---

### Nicox

Gavin Spencer  
Chief Executive Officer  
+33 (0)4 97 24 53 00  
[communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)

### Media / Investisseurs

Sophie Baumont  
Cohesion Bureau  
+33 6 27 74 74 49  
[sophie.baumont@cohesionbureau.com](mailto:sophie.baumont@cohesionbureau.com)

## Avertissement

---

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox sont exposés à la section 3 du Rapport Annuel 2023 qui est disponible sur le site de Nicox ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)).

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue français et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.

### Nicox S.A.

Sundesk Sophia Antipolis, Bâtiment C, Emerald Square, Rue Evariste Galois, 06410 Biot, France  
T +33 (0)4 97 24 53 00